

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

ON S'ABONNE.
 Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
 TARN-ET-GARONNE :

Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES.

50 centimes la ligne

RÉCLAMES.

50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
13	Jeu.	s. Hippolyte.		☉ D. Q. le 6, à 10 h. 15' du mat.
14	Vendr.	s. Eusebe.	Dégagnac.	☉ N. L. le 14, à 2 h. 12' du soir.
15	Samedi	l'Assomption.		☉ P. Q. le 22 à 6 h. 29' du mat.
				☉ P. L. le 28, à 9 h. 4' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une
 insertion de 30 lignes d'annonces ou 45 de réclames.
 Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
 Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-
 FITE-BULLIER et Co. place de la Bourse, 8, sont seuls char-
 gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE DÉPART	DÉSIGNATION DES COURS	DISTRIBUTION.
8 heures du matin	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux)	7 h. du s.
9 h. 15' du matin	Libos (Paris, Limoges, Périg- neux)	4 h. 30 m. du s.
	Montauban (Causade, Toulouse)	7 h. du m.
10 heures du soir	Cazals (Gourdon, Martel, Sarlat), Cabrerets (St-Géry), Castelnaud-de-Moustratier	7 h. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement nul est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 8 Août 1863.

UNION ET CONFIANCE.

Le scrutin est ouvert. L'heure doit abrégée
 ces dernières paroles que le bon sens public
 rend, d'ailleurs, presque inutiles.

Que dire, au surplus, après les lettres de
 M. le Préfet et de M. le comte Joachim Murat,
 si franches, si loyales, si honorables pour nos
 concitoyens, insérées dans le dernier numéro
 de notre Journal ?

Comment douter du succès de la liste de con-
 ciliation, concertée entre des hommes honorables
 et placés, comme l'a si bien dit le premier ma-
 gistrat du département : *Sous la garantie de
 la conscience et de l'honneur cadurciens ?*

Non, non, le succès ne saurait être douteux,
 car, pour nous servir de l'heureuse expression
 de M. le comte Joachim Murat, ce succès ne
 sera point dû à la victoire de telle fraction sur
 telle autre, car chacun s'est rencontré dans
 une égale pensée de dévouement à la paix et
 à la prospérité publiques.

Notre tâche est donc rendue facile par le gé-
 néreux exemple et le noble langage de ceux qui
 nous guident, par le patriotisme non moins
 noble et généreux de tous nos concitoyens. A
 quoi bon, d'ailleurs, discuter sur les moyens,
 quand on est d'accord sur le but ? Qu'importe
 que cette pensée de conciliation et d'apaisement
 se soit fait jour de telle façon ou de telle autre ?

L'opinion publique s'est prononcée librement ;
 cela doit nous suffire. Elle s'est prononcée dans
 un sens éminemment honorable et réparateur ;
 que nous faut-il de plus ?

Si quelqu'un, dans une situation périlleuse,
 rencontre un libérateur, songe-t-il à lui deman-
 der d'où il vient, avant d'accepter le secours qui
 lui est offert ?

Non, certes ! la main qui donne, qui délivre

et qui sauve est toujours la bienvenue, quand le
 don est utile, la délivrance certaine, le salut ar-
 demment souhaité.

Or quel don plus utile, plus précieux, plus
 nécessaire que l'union et la paix parmi les mem-
 bres d'une même famille, entre les habitants
 d'une même cité ? Sans un tel don, si utile, si
 précieux, si nécessaire, peut-il y avoir économie
 dans les finances, impartialité pour les personnes,
 bonne administration dans les affaires, bonheur
 et sécurité pour tous ?

Éteindre les dissensions anciennes, les compé-
 titives personnelles, les dissidences qui n'ont pas
 de raison d'être, les divisions intestines de toute
 sorte qui compromettent tous les intérêts, enve-
 niment ou arrêtent toutes les relations, paraly-
 sent toutes les affaires, même les réjouissances
 et les fêtes populaires, tranchons le mot, désho-
 norent et vouent au ridicule une cité tout entière,
 quelle délivrance plus heureuse ! quel salut plus
 désirable !

Poser de telles questions, n'est-ce pas les ré-
 soudre ?

Le scrutin d'aujourd'hui et de demain ne peut
 donc manquer de répondre dans le sens du
 programme si noblement tracé par une autorité
 tutélaire, si loyalement accepté par les influen-
 ces les plus légitimes, si franchement sanctionné
 par l'opinion publique et un élan populaire vrai-
 ment irrésistible.

La confiance appelle la confiance. L'autorité a
 eu foi dans le peuple, le peuple aura foi dans
 l'autorité. Le vote par scrutin de liste substitué
 au vote par section, en sera la preuve. Le vote
 ainsi formulé, c'est, dans les circonstances excep-
 tionnelles où nous nous trouvons, la confiance qui
 interroge, c'est la confiance qui répondra ; c'est
 l'esprit d'union qui prépare la voie la plus large,
 c'est l'esprit d'union qui arrivera. Oui, nous ne
 saurions en douter, le vote par scrutin de liste

c'est la ligne droite, la plus courte, la plus hono-
 rable, la plus sûre ; c'est, en ce moment, le grand
 chemin populaire de la conciliation, c'est-à-dire,
 de l'avenir, de la paix, du bonheur, mieux que
 cela, de l'HONNEUR de la Cité.

Le Secrétaire de la rédaction,
 LOUIS LAYTOU.

ELECTIONS MUNICIPALES

Candidats au Conseil municipal de la
 commune de Cahors.

MM. AUSSET, docteur-médecin.
 BESSIÈRES, avocat.
 BESSE DE LAROMIGUIÈRE, vice-présid.
 CANGARDEL (Paul), banquier.
 CÉLIÈRES, docteur-médecin.
 CALMELS, avocat.
 CHAMBERT, entrepreneur.
 CAMBRES, avocat.
 CAVAIGNAC, propriétaire.
 CAVIOLE, fils, docteur-médecin.
 DELPORT, de Cabessut, propriétaire.
 DEPEYRE, juge de paix.
 DUFOUR, avocat.
 FAVAS, agent-voyer en chef.
 FIGAT, architecte.
 DE FLAUJAC (Fabien), propriétaire.
 GINTRAND, négociant.
 IZARN-FONTANET, juge de paix.
 LACOMBE, docteur-médecin.
 LACOSTE-LACROUX, ancien magistrat.
 LABIE, notaire.
 MAYZEN, avoué.
 NOEL, ancien greffier.
 DE PEYRONNENCQ, fils, avocat.
 PALAME, propriétaire.
 ROUQUETTE, pharmacien.
 VERDIÉ, docteur-médecin.

BULLETIN

Certains journaux se sont occupés, ces jours
 derniers, des deux systèmes mis en présence
 pour l'envoi des nouvelles notes à la Russie.
 La réponse par une note identique, avait, sans

contredit, des avantages réels. Un même langage,
 fortement accentué et littéralement exprimé par
 trois grandes puissances, devait frapper un grand
 coup sur l'esprit moscovite et l'amener à
 prompt composition. Mais le cabinet Anglais,
 d'après la Patrie, pense différemment. La Rus-
 sie, ayant adressé aux trois puissances des notes
 séparées et présentant des arguments différents,
 il paraîtrait plus naturel que chacune d'elles ré-
 pondit à ce qui lui était plus spécialement adressé.

Toutefois ces trois nouvelles notes doivent être
 remises simultanément, comme les précédentes,
 et ce mode adopté ne porte aucune atteinte, dit
 le Constitutionnel, à l'union de pensée, de but
 et d'action qui est plus complète que jamais.

Le Post espère obtenir justice pour la Pologne
 par la seule force de cette dernière démonstration
 diplomatique. Elle sera assez sentie à Saint-Pé-
 tersbourg, dit-il, pour rendre inutile l'usage de
 moyens violents.

« Il faudrait désespérer de la diplomatie, dit ce
 journal, et croire au retour de l'âge de fer, si la
 guerre était nécessaire. Ce serait une honte pour notre
 époque, si l'on n'obtenait pas sans guerre justice pour
 la Pologne. »

Et pourtant, les Polonais, tenus à moins de
 ménagements que les diplomates, n'ont espoir
 que dans leurs armes.

Le gouvernement national de Varsovie vient
 de lancer une nouvelle proclamation très étendue
 et très énergique. Dans ce document, qu'on lira
 plus loin, il déclare que les Polonais « doivent
 rester sourds à toutes les voix qui leur crieront
 de déposer leurs armes avant la reconstitution de
 la Pologne dans les limites de 1772. » La déclara-
 tion publiée ces jours-ci, dit notre correspon-
 dance, et que plusieurs journaux ont cru pouvoir
 taxer d'in vraisemblable, était parfaitement au-
 thentique.

A Berlin, on a l'espoir que la politique du
 cabinet tournera à l'avantage de la Pologne. L'en-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 8 août 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

31

CHAPITRE XI.

LA CAMERIERA MAGGIORE DE LA REINE MARIE-CAROLINE.

(Suite.)

— Est-ce la vérité ? demanda-t-elle à Wiljams.
 — L'amiral plaisante, madame. Je me tuerais
 plutôt que de vous donner la mort ; pour deux rai-
 sons : d'abord parce que vous êtes une dame.
 — Ainsi vous ne tueriez pas une dame.
 — Impossible.
 — Mais, si elle vous était infidèle ?
 — Dans le cas où elle m'aurait réellement aimé,
 la faute serait toujours de mon côté.
 — J'estime votre philosophie ; mais la seconde
 raison, je vous prie... Vous souriez... vous n'êtes
 donc pas toujours la morosité même... cela me fait
 plaisir... Eh bien, l'autre raison ?

La reproduction est interdite.

— Vous êtes nommée mon chef, et je sais ce que
 je dois à la subordination, répondit-il en souriant.

— Ainsi vous me reconnaissez réellement pour
 votre chef ? Je vous remercie ; à vrai dire, j'étais un
 peu inquiète sur ce point.

— L'amiral le veut, j'obéis.

— Vous n'obéissez donc qu'à lui, et pas à moi ;
 et si je m'avisais d'être jalouse de l'amiral ?

— J'exécuterais vos ordres aussi ponctuellement
 que s'ils étaient consignés dans un ordre du jour.

— Oh ! c'est divin, vous ne voyez en moi qu'un
 ordre du jour ! Eh bien, je vais user de mon autori-
 té. Ployez le genou, monsieur ; entendez-vous, je
 vous ordonne de ployer le genou devant moi !

— Wiljams hésita un instant ; il ne savait que faire,
 et encore moins que penser.

— Le règlement ne porterait-il pas que vous devez
 vous mettre à genoux devant votre chef, s'il l'ordonne ?

— Non, madame.

— A Naples, nous ne connaissons d'autre règle-
 ment que celui qui se trouve gravé dans notre cœur.

— Lisez le... et vos idées changeront complètement.

— Eh bien, j'obéis... et il ploya le genou.

— Peut-être attendez-vous maintenant que je vous
 ordonne de me faire une déclaration, une... ?

— Elle n'acheva point, mais il n'était pas difficile de
 la comprendre.

Malgré sa grande envie de se relever Wiljams con-
 serva sa posture. Il plaça cependant ses mains sur
 son visage comme pour en cacher l'expression.

— Pourtant, non, ajouta-t-elle aussitôt, rougissant
 peut-être elle-même d'une pensée secrète ; je n'exi-
 gerai pas de vous une déclaration, mais seulement le
 serment de fidélité et d'hommage que vous me devez
 comme étant mon sujet. Afin toutefois qu'il vous
 paraisse le moins dur possible... tenez... voyez... ?

— Et elle lui offrit à baiser une main blanche et
 douce comme du satin. Wiljams la pressa légèrè-

ment sur ses lèvres et en admira la beauté.

Lorsqu'il se releva ses regards tombèrent sur les
 épaules de son interlocutrice, qui s'était penchée vers
 lui. Elles étaient passablement découvertes, et les
 formes attrayantes de cette femme l'éblouirent un
 moment.

— Vous avez ployé le genou devant moi, monsieur,
 dit-elle ; n'est-il pas vrai ?

— Hélas, oui, madame !

— Vous ne l'auriez pas fait devant votre amiral,
 s'il vous l'eût ordonné ?

— Il ne me l'eût pas donné un ordre semblable.
 C'est une idée qui ne peut venir qu'à une
 dame.

— C'est possible. Je crois cependant que vous ne
 voyez plus en moi un simple ordre du jour, vous
 m'obéissez pour moi-même, n'est-ce pas ?

— J'obéis. Ordonnez.

— Terminons la lettre de l'amiral ; il nous reste
 encore quelques lignes, dit-elle en reprenant sa
 lecture.

« Wiljams est parfois mélancolique... » Il parle
 toujours de vous, monsieur, et vous conviendrez que,
 pour un loup de mer comme lui, l'observation est
 fine... « Je crois que son cœur est malade, reprit-
 elle, et j'ai l'espoir qu'en le remettant entre vos
 mains, je le confie au meilleur des médecins. »

— Wiljams ne put s'empêcher de rougir, bien qu'il
 fût contrarié de ce qu'il entendait lire.

— Vous êtes malade ! Votre amiral a sagement
 agi en vous confiant à mes soins ; veuillez vous
 asseoir, nous causerons de votre état. Il est bon que
 je sache à quel point est parvenue votre maladie.

D'ailleurs, croyez-moi, le remède le plus souverain
 contre l'amour est d'en parler avec une femme. Ac-
 ceptez-moi pour votre médecin.

— Et si je vous prenais au mot ?

— Je vous promets de vous guérir.

treuve de Gatein aurait eu pour résultat la conversion de Guillaume 1er à cette noble cause. Nous accueillerions cette nouvelle avec bonheur s'il nous était permis de la donner sans réserve.

Les nouvelles de Madagascar sont graves et pourraient bien attirer l'attention de notre Gouvernement dans ses parages ; « Des actes lugubres et significatifs, dit une de nos dépêches, ont achevé de manifester le sens de la dernière révolution. Le ministre qui avait signé le traité de commerce avec la France, a été assassiné, et les dispositions du traité ont été violées. » Le consul de France a amené son pavillon.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Hambourg 6 août.

Le journal officiel de Vilna publie un arrêté du général Mourawieff qui ordonne de jurer et de fusiller dans les 24 heures tous les insurgés lithuaniens qui tomberont au pouvoir des Russes, surtout les nobles et les prêtres.

Madrid, 5 août.

La modification ministérielle est confirmée. On assure que M. Permyer est nommé ministre d'Outremer.

La lutte électorale sera très-vive.

New-York, 25 juillet.

Les Français de la Nouvelle-Orléans, ont adressé une pétition à l'Empereur Napoléon III, pour le prier d'envoyer dans le Mississippi des Navires de guerre qui puissent leur offrir asile et protection contre l'insurrection des noirs dont ils sont menacés. Les pétitionnaires prouvent que leur situation est très-critique.

Breslau, 5 août.

On lit dans la Gazette de Breslau :

En passant par Czamarewo, Taczanowski a enrôlé et équipé 180 hommes qu'il a emmenés avec lui. — Ziemiński a livré un combat heureux près de Koniecpol, les Russes se sont retirés à Olkusz.

Vienne, 5 août.

La Gazette de Vienne annonce, dans sa partie non-officielle, que l'Empereur François-Joseph a adressé, sous la date du 31 juillet, à tous les souverains allemands, ainsi qu'aux sénats des villes libres, une lettre autographe dans laquelle il les invite à se réunir pour prendre en considération la question d'une réforme fédérale répondant aux besoins du temps. L'Empereur propose de se réunir à Francfort, le 16 août prochain.

Varsovie, 5 août.

Officiel. Les nouvelles de défaites essayées par les troupes russes à Polichna, Krasnystaw et Janow, reproduites d'après le Czas de Cracovie, sont, comme les nouvelles antérieures, entièrement controuvées.

Turin, 5 août.

On mande de Palerme que les opérations contre les réfractaires et les brigands se continuent avec succès. Les troupes en ont arrêté un bon nombre. La sécurité publique est presque complètement rétablie dans l'île.

L'un de nos abonnés nous adresse, dans l'intérêt de la déviation dans la vallée du Vert du chemin de fer de Libos à Cahors, des observations que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, tout en réservant notre opinion sur la question.

A. LAYTOU.

CHEMIN DE FER DE LIBOS A CAHORS

DÉVIATION DANS LA VALLÉE DU VERT

Maintenant que la ligne de Libos est définitivement adoptée, il est opportun de s'occuper des intérêts locaux qui se rattachent à ce tracé.

à remplir dignement votre mission. » Wiljams n'était guère moins étonné de ce langage sérieux et précis, qu'il l'avait été auparavant du ton de plaisanterie enjouée et légère qui semblait caractériser la dame. « Il faut que je parle ce soir à un personnage très-influent, continua-t-elle. Je l'attends à onze heures. Nous savons que toutes ses démarches sont observées, et que nos propres domestiques sont corrompus. Ce n'est pas sans raison que nous craignons pour sa sûreté, même pour sa vie. Nous n'osons donner notre confiance à aucun de nos subordonnés. Votre œil s'assombrit, vous froncez le sourcil. Ah ! monsieur ! je devine ce que vous pensez... mais n'oubliez pas qu'il s'agit du sort des Etats. En de telles circonstances, nul poste n'est insignifiant. Cependant, ce qu'il y a de plus important pour vous, monsieur... c'est que je veux être obéie : vous prendrez cette clef pour introduire la personne en question par une porte dérobée qui se trouve vis-à-vis du rempart de l'arsenal. Vous me comprenez. Le mot d'ordre est Marie-Antoinette, avec une pause entre les deux noms pendant laquelle il soulèvera son chapeau. Tenez, vous prenez la clef, j'espère ? Impossible à Wiljams de s'y refuser. « Entendez-vous ? La reine débarque. » Les cris de joie et les vivats du peuple remplissaient l'air en ce moment. « Il me faut aller au devant d'elle. Adieu, monsieur ! » Lorsque Wiljams s'inclina pour la saluer, son regard tomba de nouveau sur le tableau qui avait si fortement attiré son attention au moment de son entrée dans le cabinet. « Oserais-je vous demander une faveur ? dit-il. Plus d'une, monsieur ; seulement hâtez-vous. Ce tableau est-il un portrait, ou un sujet de fantaisie ?

Mais avant tout, remplissons un devoir de cœur et témoignons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur influence, leur zèle et leur patriotisme ont enfin obtenu justice pour notre pays, et vont nous faire sortir de l'impasse, où une puissante combinaison nous avait audacieusement relégués. Néanmoins, disons à nos protecteurs que leur tâche n'est pas finie, que la voie ferrée ne doit pas s'arrêter à Cahors, et qu'ils ne doivent avoir ni trêve, ni repos que lorsque la ligne montera, d'un côté, jusqu'à Capdenac, et descendra, de l'autre, jusqu'à Aiguillon.

En attendant, occupons-nous du tronçon qui nous est accordé et cherchons à attirer l'attention de qui de droit sur les avantages, je dirai même la justice, qu'il y aurait à ce que la voie ferrée quittât la vallée du Lot à Castelfranc, pour entrer dans la vallée du Vert et pour rejoindre ensuite notre grande rivière à Mercuès. Cette proposition qui peut paraître un non-sens au premier abord, devient, après un examen sérieux, rationnelle et irréfutable.

Personne ne contestera que la vallée du Lot entre Castelfranc et Mercuès présente, par ses presqu'îles et ses revers de montagnes à pic, d'énormes difficultés de construction qui exigent de grandes dépenses exorbitantes. Cela est si vrai que M. l'ingénieur Colomès l'avait signalé dès 1843, et pour n'avoir pas à vaincre à grands frais ces obstacles naturels, il proposait, dans un des trois plans officiels qu'il fit, de passer à côté de Cahors.

En prenant la vallée du Vert, ces difficultés sont tournées. Le pays se prête admirablement à l'établissement du rail-way ; pas d'accident de terrain, presque pas de travaux d'art ; quelques petits ponts, un tunnel peu important à Rife (1), étudié et proposé par M. l'ingénieur Colomès. Puis la valeur des terres est peu considérable, comparativement à celles de la rive du Lot.

Pour la question du produit, les avantages ne sont pas moins évidents ; d'abord la compagnie, en adoptant la vallée du Vert, ne perdrait rien ou très-peu de chose de la ligne abandonnée, car toutes les communes qui se trouvent entre Castelfranc et Mercuès seraient desservies par les stations de ces deux localités.

En passant par Catus, la compagnie augmente considérablement l'importance de ses transports : elle dessert un chef-lieu d'arrondissement (Gourdon), quatre ou cinq chefs-lieux de canton et une soixantaine de communes. Ces contrées qui viennent toutes converger à Catus, ont beaucoup de matières exportables. Cette dernière localité est la place la plus importante et la plus renommée du département pour le commerce des noix ; c'est dans ses environs que s'engraissent les bœufs qu'on achète pour Paris et Marseille. C'est à Catus et dans les cantons environnants que se tiennent les foires les plus importantes du pays ; c'est également dans ces mêmes cantons que se produit la truffe que le département expédie. C'est dans les cantons de Cazals et de Catus que gisent les minerais ferrugineux que Decazeville emploie pour améliorer ses fers. Je signalerai à ce sujet l'excellente terre réfractaire qu'on trouve à Galdou (Saint-Denis), que les fabricants de verre viennent chercher à grands frais, et qu'on expédierait en grande quantité, si on avait des voies de transport à bon marché. Je parlerai aussi des excellents produits de briquetterie des communes de Boissières, Saint-Denis et d'Uzech-des-Oules, dont la qualité est si bien reconnue que, malgré l'activité de leurs

(1) M. Colomès a fait l'étude complète depuis la rivière de Salvezou jusqu'à Cahors.

— Non, maintenant... — J'ai dit une autre fois. Entendez-vous... on vient ! adieu ! — Arrivé près de la porte et sur le point de sortir, Wiljams s'arrêta. — Permettez-moi quelques mots encore ! — J'écoute. Mais vous savez que je suis pressée. — Vous ne niez pas que j'ai ployé le genou devant vous ! — Eh bien ? — Que j'ai tenu votre main dans la mienne et que j'en ai baisé le doux satin ? — Où voulez-vous en venir ? — Que je vous ai juré obéissance ? — Eh bien, ensuite ? — Que j'ai reçu de vous une mission importante ? — Il est vrai. — Que vous êtes mon chef ? — Votre amiral, voulez-vous dire ? — Que vous avez entrepris ma guérison ? — Concluez, je vous prie. — Vous savez donc qui je suis ? — Sans doute. — Eh bien, j'ai un désir à vous exprimer... — Je l'accueille d'avance. — Avant de vous quitter, je désire savoir qui vous êtes, madame... vous ne m'avez pas dit un mot à cet égard. — Non ? Mon Dieu, vous ignorez qui je suis ! — Personne ne me l'a appris. Je me suis laissé conduire sans adresser une seule question à mes guides, et votre nom est encore un mystère pour moi. — Bah ! et néanmoins nous sommes déjà des amis. Allons, vous êtes un homme tout-à-fait extraordinaire. — Il me serait agréable de l'apprendre. — Et nous avons épanché mutuellement nos cœurs et conclu une alliance importante ! Oh ! c'est char-

nombreuses fabriques, elles ne peuvent suffire à l'importance des commandes, et enfin des belles pierres de Marminiac et de Saint-Médard. J'ajouterais que nos exportations en vins, sans avoir l'importance de celles des rives du Lot, sont cependant très-considérables.

Une autre raison, quoique d'une application lointaine, milite encore pour l'option de la vallée du Vert. Si un jour on reconnaissait la nécessité d'éviter l'angle que l'on fait sur Libos pour aller à Paris, un embranchement qui partirait de la rivière de Salvezou (Catus) raccorderait notre voie ferrée, près de Montignac, à celle de la Dordogne. Le trajet presque direct, serait d'ailleurs l'exécution d'un des projets étudiés par M. Colomès.

Il n'est pas nécessaire de dire que toutes les contrées qui produisent, consomment, et que l'exportation comporte l'importation ; ainsi le chemin de fer, en passant par Catus, approvisionnerait les localités environnantes de marchandises étrangères, parmi lesquelles figureraient plusieurs tonnes de houille pour l'usage des briquetiers et des forgerons.

J'ai parlé de justice, et je ne crois pas m'être trompé ; en effet, les localités entre Castelfranc et Mercuès ont pour aboutir à des stations très-voisines, le Lot et d'excellentes routes, tandis que nos nombreuses communes se trouveraient éloignées de la voie ferrée sans avoir une voie d'eau pour y arriver.

Je suis certain que mon but sera atteint, si MM. les ingénieurs veulent bien faire une étude sérieuse et comparative des deux vallées, et dans ce cas, je ne doute pas de l'adoption de la déviation que je propose.

Catus, août 1863.

LOUIS CAMBORNAC, Pharmacien de première classe.

Pologne.

La justice de Mourawieff devient de plus en plus expéditive.

Le Courrier de Wilna du 28 juillet publie dans sa partie officielle l'extrait suivant d'une circulaire du général Mourawieff aux gouverneurs militaires de Wilna, Kowno, Grodno et Minsk.

« Il résulte des rapports qui me parviennent des divers points du pays dont le gouvernement m'a été confié, que bon nombre d'insurgés quittent volontairement les bandes et se présentent aux autorités en implorant leur clémence ; il n'y a que les insurgés endurcis dans le mal et complètement insensibles à tout sentiment de repentir qui restent dans les forêts où ils se distinguent par des actes de violence et de sauvagerie de toute espèce.

« Cette catégorie d'individus a revêtu tout à fait le caractère de brigands ; de semblables malfaiteurs ne méritent aucun pardon. J'ordonne donc que tout insurgé, tombant entre nos mains, surtout les propriétaires, les nobles et les ecclésiastiques soient livrés au conseil de guerre et punis de mort 24 heures après la prononciation du jugement et sa confirmation par les chefs militaires des districts.

Le Général d'infanterie,

Signé MOURAWIEFF II. »

On lit dans le second numéro de l'Indépendance, organe officiel du gouvernement national :

« Au mois d'avril dernier, les premières notes diplomatiques furent remises à la Russie. Celle-ci y répondit, en envoyant Mourawieff

« Vous êtes un plaisant comère ! Les Anglais ! Oh ! ce doit être un curieux pays que cette Angleterre. Si je le puis un jour, si je fais un voyage, rien que pour rire de ces originaux. Mais je vous quitte. Voyez, la reine et sa suite entrent déjà dans la cour du palais. »

« Wiljams l'avait saisie par la main pour la retenir. « Qui je suis ? Oh ! c'est une vraie farce de carnaval ; je suis la grande maîtresse des cérémonies à la cour de la reine. » — Et elle s'enfuit en riant. — Diable ! ce doit être une joyeuse cour que celle où elle occupe ses fonctions, murmura Wiljams en quittant le palais pour regagner l'hôtel Moriconi.

CHAPITRE XII.

UN COUVENT ET UNE AUBERGE.

Naples ne manque ni de couvents, ni d'églises, ni de chapelles. Saint-Dominique-Majeur, principal couvent de l'ordre des Dominicains, est situé sur la place du même nom. C'était primitivement un hôpital nommé : Saint-Michel de Marfisa, qui renfermait une église de Bénédictins ; mais en 1254 il fut consacré couvent de Dominicains par le Pape IV. — Annoncez-moi à la princesse Raszanowsky, dit un vieillard vêtu à peu près comme un moine. La portière s'éloigna sans répondre, revint peu de moments après, et déclara qu'il n'y avait pas de princesse Raszanowsky. — Vous me trompez. Elle y est, je l'ai amenée moi-même. — Eloignez-vous, monsieur ; je vous répète qu'elle n'est pas ici.

gouverner la Lithuanie. Ce personnage a multiplié les exécutions, spolié tous les propriétaires et expédié en Sibérie des milliers de personnes.

« Au mois de juin, l'Europe a envoyé ses secondes notes. Les rigueurs ont redoublé en Lithuanie et dans les provinces peuplées de Ruthènes où en faisant appel aux plus mauvaises passions, on a poussé les paysans contre les propriétaires.

Mourawieff et l'extermination des Polonais : voilà la réponse du gouvernement moscovite à l'action diplomatique de l'Europe.

« Une nouvelle division de troupes russes est arrivée le 25 à Varsovie. Elle doit combler les lacunes que les insurgés ont faits dans les rangs des corps envoyés contre eux. »

Varsovie, 1er août.

Le gouvernement national a publié aujourd'hui la proclamation suivante :

Il y a six mois, la conjuration qui était l'expression du vœu de toute la nation, dépourvue, il est vrai, de tous moyens de combat, mais forte de la foi en la sainteté de sa cause, a levé l'étendard de la révolte vis-à-vis des nouvelles mesures qui menaçaient l'existence de la Pologne, et l'a planté avec une noble fermeté sur le champ abreuvé déjà du sang de tant de générations. L'insurrection exprimait la volonté de la nation, elle réalisait les principes qui conduiront la Pologne à la victoire. La nation les comprit, et, grande et puissante comme elle l'est, elle s'est placée sous le drapeau d'une Pologne indivisible, libre et indépendante !

Une nation qui commençait une lutte avec un colosse comme la Russie, et qui était dans la situation où elle se trouvait, devait déployer toute le zèle et l'énergie de la jeunesse, la patience et la persévérance de l'âge viril, afin que les premiers échecs des triomphes ne la rejetât pas dans la lassitude et l'impuissance.

Quelle que soit l'influence qu'aient pu exercer sur les esprits maint insuccès et mainte défaite, il est certain que nous ne pouvions vaincre que par une foi énorme dans nos propres forces, par un dévouement absolu, par le courage et la discipline des soldats, par de véritables vertus civiques et durer jusqu'aujourd'hui sans être abattus par aucun revers. Dans cette foi réside le secret de l'insurrection. Cette foi garantit le triomphe infaillible de la Pologne et fait voir à la nation quels sont ses rapports avec son gouvernement et sa position vis-à-vis de l'Europe.

L'Europe ne comprend pas assez clairement notre douleur, ne connaît pas notre zèle et les moyens impuissables dont nous disposons. Le gouvernement national laisse l'Europe la liberté de sympathiser avec notre cause dans la mesure des intérêts dominant et des passions politiques du temps ; mais placé au gouvernail de l'insurrection et chargé par cela même de sauvegarder l'idée de la nationalité, il devra repousser avec constance tout ce qui pourrait déshonorer le drapeau sacré de l'indépendance ; il restera sourd à toutes les voix qui lui crieront de déposer les armes, avant l'accomplissement du but final, la restitution de la Pologne dans les limites de 1772. Accepter l'indépendance d'une province polonaise et abandonner les autres à l'ennemi, ce serait renoncer à notre droit historique, effacer de l'histoire dix siècles d'existence, renier notre propre nom en commettant un fratricide. Non, la Pologne n'est pas ressuscitée pour être enfermée par l'Europe dans un nouveau cercueil.

Il n'y a pas de Pologne sans Lithuanie et sans les Russes, il n'y en a pas sans les pays de la couronne. Leur histoire est commune, les conditions de leur vie politique et sociale sont communes, elles forment une trinité indivisible.

Reconnaitre à une seule province le droit à l'exis-

— Quand a-t-elle quitté le couvent ? — Elle de l'a pas quitté. — Elle est donc morte ? — Non. — Au nom du Dieu de miséricorde, conduisez-moi sur-le-champ auprès d'elle... — En demandant la princesse Raszanowsky, vous parlez de la sœur Wanja. — Sœur ? répéta Vincent — car c'était lui. — Avant le coucher du soleil, elle sera l'épouse du Christ. — Annoncez-moi à l'abbesse : ayez la bonté de ne pas tarder un moment ; j'ai des choses importantes à lui dire.

Vincent parlait avec calme, et la portière obéit. Nous tirons les difficultés qu'il rencontrera avant d'obtenir la permission de s'entretenir avec Wanja ; mais il triompha, habitué qu'il était à vaincre les plus grands obstacles.

« Wanja ! dit-il d'un ton plaintif en la revoyant. — Loué Dieu, et hé ! te plains pas ! — Maldédiction ! s'écria-t-il, en proie à des passions déchirantes ; maldédiction sur un monde qui m'a dérobé toute ma félicité, tout mon bonheur, il est désolant d'être forcé de se dire au bord de la tombe, que l'on a travaillé en vain. Maldédiction ! »

A ces mots, il saisit avec fureur la grille de fer qui le séparait de Wanja, et la secoua à la renverser. Wanja tombée à genoux, les mains jointes, pria tout bas pour l'âme de Vincent.

La suite au prochain numéro.

tence et le contester aux autres, ce serait tuer la Pologne. Le gouvernement national ne permettra aucune réduction du testament historique de la Pologne.

Peuple de Pologne ! le combat est devant toi. Mais, ici, l'esclavage et la honte ; là, la liberté et le bien des générations futures ! Pourrais-tu hésiter et reculer ? Non. Il faut que tu remportes la victoire, il faut que tu sacrifies une génération entière sur l'autel de la Pologne ! Dieu et les armes décideront de ces destinées. Citoyens, persévérons fermement dans l'amour de la patrie, l'unité et le dévouement ; ne reculons devant aucun sacrifice, soyons prêts à chaque instant de donner notre vie et nos bras, notre maison et notre famille pour la patrie. Rappelons-nous que, du moment de l'insurrection, tout ce que nous possédons ne nous appartient plus à nous, mais au pays. Nous sommes tous serviteurs de la nation, serviteurs d'une grande pensée, d'un puissant sentiment. Quelle que soit notre position dans l'œuvre sanglante de la nation, une seule loi commune doit nous guider : le sacrifice volontaire de chacun pour tous, le bonheur de mourir pour la patrie.

Au moment d'entrer dans une nouvelle période de la lutte, le gouvernement national fera tous les efforts possibles pour armer tout le pays au moyen des ressources fournies par tous les citoyens et pour appeler aux armes autant d'hommes qu'il se pourra. La Pologne armée, c'est la Pologne triomphante.

Les principes qui ont dirigé l'insurrection jusqu'ici, et qui ont été exprimés dans le manifeste du 22 janvier, continueront à l'avenir aussi à servir de règle au gouvernement national. Il ne permettra pas d'y porter la moindre atteinte. L'idée de l'égalité et de la liberté religieuse, politique et sociale sera maintenue dans toute sa force et toute sa pureté, et réalisée progressivement par des institutions conformes en même temps que l'impulsion de l'étranger et l'organisation du pays.

Dans l'esprit de ces principes, le gouvernement national emploierait tous les moyens pour servir de guide à la masse du peuple des campagnes, éveillé de son sommeil séculaire, vers une existence économique et politique nouvelle. Les droits établis dans ce but seront exercés ponctuellement et toute infraction sera punie par la justice.

Le gouvernement national veillera à la marche régulière de l'administration, à la discipline des soldats, à l'obéissance des chefs ; il punira tout abus du service militaire ou civil, réfrénera les désirs de l'ambition personnelle, combattra la négligence et châtiara toute indifférence criminelle.

Citoyens de la Lithuanie, des pays de la couronne et des Russes, dans peu de temps vous serez appelés à un combat décisif et universel pour la patrie. La terre de la Pologne a été déjà une seule grande flamme, un seul cri de douleur, un seul cimetière ; il faut maintenant qu'elle devienne un seul et immense camp, dans lequel tous, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant, travaillent pour la liberté de la patrie, les uns combattant les armes à la main, les autres recueillant les moyens du combat.

Une Pologne pareille ne tremblera devant aucune puissance de la terre. Une Pologne pareille écrasera les hordes de la Russie. Une Pologne pareille sera libre et matresse !

Varsovie, 31 juillet 1863. (Gazette Nationale).

VARSOVIE, 2 août. — La proclamation à la nation, qui a été publiée hier, a été suivie aujourd'hui d'une autre dans laquelle le gouvernement national s'adresse aux peuples et aux gouvernements de l'Europe.

Depuis le commencement de l'insurrection de notre nation, c'est la première fois que nous vous adressons la parole, frères de la famille européenne. Nous ne le faisons qu'aujourd'hui, en nous fondant sur notre héroïque passé, non sur nos droits sacrés, mais sur un fait vivant.

Ce n'est pas seulement le soulèvement général de la nation, ni le nombre des combattants, triple de celui des armes que nous possédons, ce n'est pas là le fait que nous invoquons, mais c'est le rétablissement de notre organisme national, fonctionnant malgré toutes les entraves extérieures, et la nécessité où se voit réduite la Russie de diriger ses attaques contre la nature humaine et l'ordre divin des choses. Il n'existe pas dans les combinaisons humaines de moyen capable de maintenir ce qui est contraire à la nature des choses.

Le fait sur lequel nous nous fondons, c'est le pouvoir absolu du gouvernement national sur tout ce qui porte un nom politique, ce pouvoir basé uniquement sur la reconnaissance volontaire. Ce fait parle haut pour quiconque sait qu'une armée de 300,000 vieux soldats défend le pouvoir de l'usurpation ; pour quiconque sait, et chacun est obligé de le savoir, même s'il ne voulait pas, que la Russie punit de mort la moindre obéissance au gouvernement national, chaque fois qu'elle le peut.

C'est en se plaçant au point de vue de ce fait, que la Pologne s'adresse à vous, peuples et gouvernements, par l'organe de son gouvernement national.

Notre première parole est celle de la reconnaissance pour la sympathie que vous nous avez témoignée depuis le commencement de notre lutte pour notre indépendance. Cette sympathie prouve que le vieil Occident n'est pas devenu indifférent à la voix du droit et qu'il n'a pas renié la mission que la Providence lui a imposée. Cette sympathie nous anime par l'espérance que si Dieu le veut, nous nous reposerons, la lutte finie, dans un cercle de frères.

Nous savons que la lutte sera longue et difficile, nous savons aussi, par l'expérience de six mois, que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

Nous savons aussi que cette lutte ne finira pas jusqu'à ce que notre soit d'indépendance soit complètement satisfaite.

L'Occident a cru, en vain, que des réformes partielles nous satisferaient. Pour nous, il n'y a pas de salut, puisque nous n'avons pas de garanties pour l'existence indépendante de tout l'organisme national.

L'Occident a cru, en vain, que cette lutte terrible nous laisserait et nous éloignerait de notre unique tâche. L'Occident, assuré de sa propre existence, a oublié ce que c'est qu'un combat pour la vie, un combat provoqué par le désir de vivre, par le sentiment de l'existence propre, un combat commencé les mains vides.

» Nous avons été obligé de conquérir nos armes sur l'ennemi ou de nous les acheter avec des peines infinies, en les payant en outre de notre sang. Autant il y a d'armes dans les mains de nos soldats, autant leur conquête a coûté de têtes. Ce sont là des armes achetées par le sang de frères ; de telle sorte, on ne les rend pas. La Russie sent et sait que le seul moyen qu'elle puisse employer dans le combat contre nous, et l'extermination.

» Nous ne vous supplions pas de nous aider et de nous sauver. Dieu a donné à notre organisme une force suffisante pour nous conquérir, en l'appliquant librement, les garanties de la vie. Nous demandons seulement que vous soyez fidèles à votre mission et à vos convictions.

» Au nom de votre existence qui brise les liens de l'esclavage ; au nom de la sympathie qui doit nous unir indissolublement, nous demandons que vous rompiez votre alliance avec la Russie qui enchaîne vos progrès, qui vous fait, contrairement à votre sentiment, complices de crimes atroces. Déchirez ces liens et reconnaissez notre droit de vivre qui existe de fait.

» Ne vous laissez pas tromper par les insinuations de la Russie. En proclamant les principes inscrits sur nos drapeaux, nous ne nous présentons pas comme perturbateurs ou conquérants. La cause de la liberté et de l'indépendance acquiert en nous de nouveaux appuis, car nous sommes sur le terrain de ces principes et sentons trop bien la solidarité des peuples de l'Europe, pour pouvoir y porter atteinte. Notre patrie nous suffit et la liberté nous est si chère, que la base principale sur laquelle nous voulons fonder nos lois, consiste avant tout à reconnaître librement rien que des citoyens libres.

» Vos sympathies sont avec nous, mais votre puissance est pour la Russie. Vous avez le sentiment de la justice, vous la défendez, et cependant votre puissance se tourne contre nous.

» Voyez où vous a conduits l'alliance avec la Russie, fondée sur une injustice historique. Vous nous enlevez les armes, notre unique secours, vous arrêtez ceux qui nous servent parmi vous, vous poursuivez ceux qui viennent à notre secours. Vous demandez que nous respections vos conventions et vos traités, et avec ces traités vous nous tuez. Vous avouez que notre cause est juste, que vous en êtes les défenseurs, et cependant il faut que dans toute l'Europe nous nous cachions, malgré cette justice, dans les lieux souterrains. C'est là que vous a conduits votre alliance avec la Russie, et vos paroles sympathiques qui ne sont accompagnées d'aucun acte, sont repoussées par la Russie, qui les traite d'excitations à une conspiration contre l'ordre universel.

» Encore une fois donc, au nom de la vie qui s'est réveillée en Pologne, au nom de la sympathie que vous avez pour nous, nous vous demandons d'entrer dans la voie que la Providence nous montre en commun, d'unir l'action et la vie dans vos sentiments pour nous. Reconnaissez hautement que la Russie n'a pas le droit de dominer sur nous ! Et que toute la puissance de la civilisation et des relations européennes, au lieu d'être dirigée contre nous, comme jusqu'ici, se tourne désormais contre nos ennemis !

» A ce prix vous acquiescez en nous des défenseurs éternels ; à ce prix, la politique européenne obtiendra des bases solides. C'est là ce que nous vous demandons, au nom de l'ordre, de la paix et de la fraternité des peuples de l'Europe.

» Varsovie, 31 juillet 1863. »
Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Le ministre de la justice et des cultes vient d'adresser la circulaire suivante à MM. les archevêques et évêques :

Paris, le 1^{er} août 1863.

Monseigneur,

L'Eglise invitera bientôt les fidèles à célébrer l'une de ses grandes solennités religieuses, devenue la fête nationale de la France. Je suis heureux, Monseigneur, d'être l'interprète des sentiments qui inspire à Sa Majesté le retour de cet anniversaire, et je viens demander au clergé d'appeler en ce jour les bénédictions du ciel sur l'empire et le souverain qui préside si glorieusement à ses destinées. Les populations s'associeront avec joie à cette pieuse pensée ; il leur tarde de remercier la divine Providence des victoires récentes de nos soldats, qui soutiennent noblement au-delà des mers la cause de la civilisation, les intérêts de la religion catholique et l'honneur de notre drapeau ; elles veulent tout à la fois rendre grâce à Dieu des

bienfaits qu'il prodigue au pays et le supplier de continuer sa protection à l'Empereur et à la famille impériale. Vous ne ferez donc, Monseigneur, que devancer leurs vœux en ordonnant qu'un *Te Deum*, suivi du *Domine salvum*, soit chanté le 15 août, à l'issue du service divin, dans chaque paroisse de votre diocèse. M. le Préfet concertera avec Votre Grandeur les mesures que cette cérémonie peut réclamer.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes,

J. BAROCHÉ.

Une circulaire analogue a été adressée à MM. les présidents du directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, du consistoire central des israélites et des consistoires des Eglises réformées.

Par arrêté préfectoral du 6 août courant, le sieur Delcros (Pierre), de Montvalent, a été nommé cantonnier de 3^e classe, sur la route départementale, numéro 14, en remplacement du sieur Liauzu, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral en date du 30 juillet dernier, l'ouverture de la Chasse, dans le département du Lot, est fixée au 14 août courant.

Hier, dans l'après-midi, M. le comte Joachim Murat, notre nouveau Maire, visita l'Ecole des Frères de la doctrine Chrétienne, de Cahors, accompagné de M. Aimable, inspecteur des Ecoles primaires, et du frère Yvien, directeur. M. le Maire entra dans chacune des classes de l'Etablissement et voulut bien interroger lui-même les élèves sur leurs études. M. le comte fut satisfait de leur réponse, et en fit son compliment au Directeur. — Ajoutons que les élèves ont voulu lui ménager une surprise. En sortant des classes, M. le Maire s'est trouvé dans la cour au milieu de cette jeune génération qui l'attendait avec impatience pour lui faire entendre ses chants et lui débiter un discours. M. le Comte leur a prêté toute sa bienveillante attention et leur a adressé ensuite de bien douces paroles d'encouragement qui, nous n'en doutons pas, resteront gravées dans le cœur de ces élèves. De frénétiques applaudissements ont accompagné les paroles de M. le Comte, et ces applaudissements sont devenus plus éclatants encore par la nouvelle qu'un jour de congé venait de leur être accordé.

Le même jour, M. le comte Murat, présida, pour la première fois, la Commission administrative de l'Hospice de Cahors. Il visita ensuite l'Etablissement qu'il trouva dans un état parfait de propreté. — Il se rendit ensuite à la Salle d'asile, où il n'eut également que des éloges à adresser aux religieuses chargées du soin des enfants.

La fête votive du faubourg Cabessut, n'a pas été moins brillante, cette année, que les années précédentes. Illuminations colorées, feu d'artifice, danses, jeux, rien n'a été négligé pour procurer les plus agréables distractions au public cadurcien.

Le progrès se fait jour par tout. On nous annonce que la fête de Saint-Etienne, de Cahors, qui doit être célébrée demain dimanche aux allées Fénelon, sera très-brillante. On parle d'un arc de triomphe à la mexicaine, d'une illumination à giorno, d'un orchestre de vingt musiciens, d'une salle de bal féérique et le reste à l'avenant.

La fête sera annoncée par un feu d'artifice tout-à-fait éblouissant.

La distribution solennelle des prix avait eu lieu, jeudi dernier, à l'établissement d'instruction primaire et secondaire dirigée à Cahors, par M. Valette, sous la présidence de M. Blaviel, vicaire-général. La cour de l'établissement avait été élégamment disposée pour cette fête, à laquelle assistait une société nombreuse et choisie. M. le comte Murat, notre nouveau maire, honorait la solennité de sa présence.

La musique de la S^{te}-Cécile, qui avait bien voulu prêter son concours dans cette circonstance, a fait entendre, pendant la cérémonie, les plus jolis morceaux de son répertoire.

Avant la proclamation des récompenses, M. Valette a prononcé, sur la liberté humaine, un discours remarquable, autant par la hauteur des sentiments qu'il y était exprimés, que par la richesse et l'élégance du style.

Après M. Valette, M. Blaviel a pris la parole. Son discours, qui avait aussi pour sujet, la liberté humaine, a été le brillant corollaire de celui de M. Valette.

La proclamation des lauréats a terminé cette fête de famille.

On nous écrit de Lacapelle-Marival :

Un incendie s'est déclaré à Théménes, le 31 juillet dernier. Une grange, cinq meules de blé froment, les fciens, pailles et outils aratoires qui étaient dans ladite grange ont été complètement détruits par les flammes. La grange appartenait au sieur Tournié Guillaume, elle était assurée à la *Mutuelle* pour une somme de 1,000 fr. Les meules de blé appartenaient à plusieurs propriétaires de Théménes. — Dans cette circonstance, M. Brunet, maire de Théménes, et M. d'Arcimoles, maire de Rueyres, qui s'étaient rendus les premiers sur les lieux du sinistre, ont puissamment contribué à organiser les secours. On peut dire que, sans eux, on aurait à déplorer des pertes plus considérables.

Ces jours derniers, le nommé B., de la commune de Labathudé, séparé de sa femme depuis longues années, se rendit en domicile de son épouse pour la blâmer sur sa conduite. Sourde aux remontrances de son mari, et voulant au plus vite, se débarrasser de lui, la femme B. prend un hâcheron et d'un coup de cet instrument elle lui partagea le nez.

La malheureuse a été arrêtée et mise à la disposition de M. le Procureur Impérial de Figeac.

On nous écrit de Montcuq :

Dans la nuit du 3 au 4 de ce mois, un incendie, dont on ignore la cause, a détruit une grange contiguë à la maison d'habitation du nommé Vignals (Baptiste), de Bouliac. Cette ferme est isolée, les secours n'ont pu arriver que tard. Tout ce que contenait la grange est devenu la proie des flammes. La perte est évaluée à 1,200 francs. L'immeuble était assuré au *Phénix*.

L'administration de la guerre a délivré, le 15 juillet, pour les garnisons de l'intérieur, quinze mille congés semestriels, comme elle le fait tous les ans à pareille époque.

Il vient de se passer dans la commune de Camboulit, près Figeac, un fait de sauvagerie ou plutôt de folie qui dépasse toutes les prévisions humaines :

Un cantonnier de cette localité, marié depuis 15 jours seulement, à une jeune fille de la rive gauche du Lot, la plus belle, dit-on, s'est mutilé lui-même, avec une paire de ciseaux à tondre les moutons, de la manière la plus horrible et la plus scandaleuse. Les motifs, on ne les connaît pas ; ils prennent leur source, sans aucun doute, dans quelque querelle intime du foyer domestique. M. le sous-préfet de Figeac, sur le rapport de M. Flourans, maire et médecin de la localité, a ordonné d'urgence l'admission de ce malheureux à l'hospice de Figeac. Ses jours ne paraissent pas en danger. Toutefois, la jeune épouse est brisée de douleur et ne veut entendre aucune parole de consolation.

Par une imprudence dont nous avons à signaler de trop fréquents exemples, Jeanne Cheymol, aubergiste à Chaussenac, avait passé à son bras, le 31 de ce mois, la longe du licol d'une ânesse qu'elle menait paître. Celle-ci s'étant effrayée, a renversé violemment sa conductrice qui, relevée dans un état déplorable, a rendu le dernier soupir, quatre heures après l'accident. (Monsieur du Cantal.)

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.
Séance du 2 août 1863.
15 Versements dont 3 nouveaux... 1,360^f »
8 Remboursements dont 1 pour solde... 2,026 47

Taxe du pain. — 10 juin 1863.
1^{re} qualité 34 c., 2^e qualité 30 c., 3^e qualité 28 c.

Taxe de la viande. — 12 mars 1862
Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^f 15^c ; 2^e catégorie, 1^f 05^c.
Taureau ou Vache : 1^{re} catég., 95^c ; 2^e catég., 85^c.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^f 30^c ; 2^e catégorie, 1^f 20^c.
mouton : 1^{re} catégorie, 1^f 25^c ; 2^e catégorie 1^f 15^c.
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Paris.

7 août 1863.
L'Empereur est arrivé le 5 à Paris. Il y a eu, jeudi, conseil des ministres. Sa Majesté devait partir aujourd'hui pour les courses de Normandie.

— Il est question d'une augmentation immédiate du matériel sur les chemins de fer de l'Est et du Nord en vue du transport des troupes.

— Les bruits relatifs au remplacement du maréchal Randon par le général Forey sont de toute inexacitude. Il en est de même à l'égard du prétendu rappel de M. le duc de Montebello,

qui aurait M. de Gramont pour Saint-Petersbourg.

On parle beaucoup d'une dépêche de Londres dans laquelle le cabinet de Saint-James demanderait qu'on ajournât l'envoi des nouvelles notes à la Russie.

La revue maritime de Cherbourg est remise, dit-on, au 1er septembre.

D'après certaines informations, le conseil privé se réunirait le 12 ou le 13 août, sous la présidence de l'Empereur.

Ce n'est pas le 15 août, mais seulement le 15 octobre qu'aura lieu l'inauguration, sur la colonne Vendôme, de la nouvelle statue de Napoléon Ier en costume d'apothéose.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

ÉTATS-UNIS.

Une résistance énergique est opposée à la conscription dans le Maryland. Deux métraires appartenant à des officiers d'enrôlement ont été brûlées. Ces officiers ont été attaqués dans leur domicile.

Le Herald conseille à M. Lincoln de chasser les Anglais du Canada et les Français du Mexique.

L'armée de Meade a passé le Potomac. On dit que les confédérés veulent tenter une nouvelle invasion du Nord.

ITALIE.

Les autorités françaises à Rome continuent leurs mesures pour la répression du brigandage. Une dé-

pêche de Naples annonce que les Français ont arrêté le chef de brigands Serracante.

AUTRICHE.

L'Europe publie le texte de la réponse du prince Gortschakoff à M. de Rechberg. Le prince déclare que les intentions que lui prête la note autrichienne n'ont jamais existé.

ANGLETERRE.

Le Standard prévoit une solution de la question polonaise. Il dit que l'Angleterre et l'Autriche sont d'accord sur les prochaines propositions à faire à la Russie. Il pense que la France fera cause commune avec l'Angleterre et l'Autriche plutôt que d'agir isolément.

Suivant le Post, ce serait une honte pour notre époque si l'on n'obtenait pas justice pour la Pologne, sans guerre.

RUSSIE.

La corporation des négociations de Saint-Petersbourg a donné une fête magnifique aux troupes revenues de Pologne. L'Empereur, à son retour de Finlande, a été accueilli avec un grand enthousiasme.

Pour extrait : A. LAYTOU.

POLOGNE.

On a reçu les détails suivants sur le combat livré le 27 juillet, à Secenin :

Chmielinski a soutenu pendant quatre heures le choc des Russes bien supérieurs en nombre et pourvus de plusieurs canons. Le capitaine Zuchowski, à la tête de 30 volontaires, a trouvé dans ce combat une mort héroïque, après avoir par trois fois attaqué l'artillerie ennemie.

Les Russes se sont retirés en laissant 70 morts sur le champ de bataille. Chmielinski est rentré dans les forêts.

Les Russes ont organisé, dans le gouvernement de Radom, des colonnes mobiles qui ont pillé et incendié la ville d'Opozno.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Crédit foncier de France.

Le Crédit foncier de France émet chaque jours en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux et tient à la disposition du public :

Des obligations foncières ou lettres de gage et des obligations communales de 500 francs 5 0/0, rapportant 25 fr. d'intérêts annuels et remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

Les tirages de lots pour les obligations foncières 3 et 4 0/0, et les obligations communales 3 0/0, cotées à la Bourse, auront lieu le 22 septembre prochain.

S'adresser, à Paris, au siège de l'administration, et dans les départements, chez MM. les receveurs des finances, et chez MM. les notaires.

On connaît depuis longtemps l'efficacité du café de GLANDS DOUX contre les maux de tête et d'estomac. On sait qu'il fortifie les enfants et qu'il donne de l'embonpoint aux personnes faibles et nerveuses. L'expérience a démontré que sans ôter le parfum du café des îles, il en détruit les propriétés irritantes. Toutefois, ces avantages ne peuvent s'obtenir qu'en employant une bonne préparation. Nous donnons la préférence au Café de l'entrepôt central de France, qui est en paquets jaunes, et dont les deux bouts verts portent d'un côté la marque de fabrique de l'entrepôt et de l'autre la signature : LECOQ et BARGOIN.

La délicieuse Revalésière Du Barry, de Londres, a opéré 60,000 guérisons sans médecine ni dérangement, des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations, hémorrhoides, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements, migraine, surdité, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, phthisies (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement, manque de fraîcheur et d'énergie. — Du Barry, 26-place Vendôme, Paris, et chez tous les premiers pharmaciens et épiciers de province.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 2 août. Gayet (Victorine), rue du Piot.
3 — Jouclas (Etienne), rue des Elus.
4 — David (Etienne), à Bégous.
5 — Germain (Etienne-François), rue Pellegry.
7 — Terrié (Catherine), St-Henry.

Mariages.

- 5 — Peret (Victorin), pâtissier, et Bertrand (Marie), sans prof., de Cahors.

Décès.

- 1er août. Larnaudie (Antoine-Julien-Louis), 20 mois, rue Coin-de-Lastie.
1 — Pascal (Jean), enfant-trouvé, 4 mois, rue Saint-Barthélemy.
3 — Delsol (Jean-Louis), 8 mois, boulevard Sud.
3 — Delprier (Réné-Léon), 3 ans, boulevard Nord.
4 — Carriol (Antoine), propr. 82 ans, rue de la Mairie.
5 — Castagné (Jeanne), sans prof. 56 ans, à la Citadelle.
5 — Admirat (Marc), ancien militaire, 72 ans, quai Regourd.
6 — Rigal (Jean-Alexandre), 1 mois, Labarre.
7 — Barthes (Mélanie), 2 mois, à Bégous.
7 — Belot (Jacques), cultivateur, 70 ans Cabessut.
8 — Salanié (Antoine-Louis), 5 mois rue Fénelon.
8 — Brugidou (Auguste), 10 mois, rue Coin-de-Lastie.

Théâtre de Cahors

Demain dimanche, 9 août 1863,

LA FAVORITE

Grand Opéra en 4 actes.

Avec le concours de Mlle Augustine Albert, MM. Bernard et Ranson, etc.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors.

LA COMMUNE RURALE

OBSERVATIONS ET ÉTUDES

par PAUL DAVID

Un fort volume in-12 de 600 pages : 4 francs.

L'amélioration des campagnes est encore plus utile que la transformation des villes.

(L.-NAPOLÉON III — Août 1861.)

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTEPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, sou, lentilles, masque de grossesse), hale, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — préserve des piqûres d'insectes ou en neutralise le venin. — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 3 francs. — Paris, CANDÈS et C°, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

NOUVEAU SERVICE DE Cahors à la Gare d'Assier

AVIS.

Le public est prévenu qu'un service régulier est établi entre la Gare d'Assier et Cahors. Les départs ont lieu comme suit :

De Cahors, à 10 heures 30 minutes du matin ; arrivée à Assier, à 4 heures 30 minutes du soir, pour l'arrivée du train se dirigeant sur Gramat, Rocamadour et les Eaux de Miers, ainsi que pour le départ du train se dirigeant sur Rodez, Figeac, Aurillac et Cransac.

Départ d'Assier pour Cahors, à 8 heures 30 minutes du matin, après l'arrivée des trains venant de Miers et Gramat et de celui de Rodez, Cransac, Figeac et Aurillac

PRIX MODÉRÉS.

Bureaux, à Cahors, chez M. DUMEAU, chapelier, à côté du café Ferrand ; à Assier, hôtel JUSTIN, près la Gare.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc. Cartes de Visite

La Pulvérisine d'Appert

Le clarifiant le plus prompt, le plus énergique, le plus infailible. — 8 fr. le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin. — Par 5 kilos, franco et payable à 3 mois, à l'usine des Conservés alimentaires, rue de la Mare (Ménilmontant), 75, à Paris.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sur qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ETHER DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives ; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :

A Cahors, Vinel ; — Figeac, Puel ; — Gourdon, Cabanès ; — St-Geré, Lafon ; — Souillac, Planacassagne.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.



TOPIQUE PORTUGAIS

C. ROUXEL

Paris, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, Paris. — EXPORTATION.

Les chevaux couronnés ou blessés par les harnais, sont radicalement guéris en quelques jours et sans interruption de travail par l'emploi de ce Topique ; répartition du poil de la même couleur. — Se trouve : Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

BAYLES JNE

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de pince-nez, lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blanches, colorées et fumées des meilleures fabriques de Paris ; Baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, jumelles, lorgnettes, loupes, stéréoscopes, épreuves, pèze-liquides, articles d'arpen-teurs, cannes, porte-monnaies, sacs-gibecières, etc.

ILLUMINATIONS

Verres blanc et de couleur, Lan-ternes vénitiennes, Ballons, etc.

S'adresser à M. Gambetta, ainé, négociant en Porcelaines, Cristaux, den-rées coloniales, etc., près du Lycée, à Cahors.

Le propriétaire-gérant, A LAYTOU.

A LA PATISSERIE MODERNE

S^t-JEAN, fils

Rue de la Liberté,

ANCIENNE MAISON LAPERGUE

A CAHORS

Gâteaux en tous genres, Fruits glacés,

Sirops, Liqueurs,

Vins fins de toute espèce.

Commandes à toute heure du jour.

SALON DE CONSOMMATION

AVIS.

L'entrepôt de vins et eaux-de-vie, fabrique de liqueurs et magasins de M^{me} veuve Molinier, situés rue de la Mairie, sont transférés rue Valen-tré, ancienne Brasserie centrale, à Cahors.